



Page 27: Fête de la famille 2023

« Une belle expérience avec des activités stimulantes et originales pour toute la famille. »



VOTRE MUNICIPALITÉ

URGENCE 911

POLICE 450 698-1331

ADMINISTRATION 450 692-6861
450 692-6881 (télécopieur)

COURRIEL INFO@LERY.CA

SITE WEB WWW.LERY.CA

HORAIRE LUNDI AU JEUDI : 8H30 – 12H ET 13H – 17H

VENDREDI : 8H30 – 12H

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés les vendredis après-midi.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Kevin Boyle, Maire
maire@lery.ca | 450 692-6861 poste 300

Gérald Ranger, Conseiller du district de La Gare
district1@lery.ca | 450 692-6861 poste 301

Marie-Chantal Laberge, Conseillère du district Les Boisés
district2@lery.ca | 450 692-6861 poste 302

Éric Pinard, Conseiller du district Bellevue
district3@lery.ca | 450 692-6861 poste 303

Daniel Proulx, Conseiller du district Les Riverains
district4@lery.ca | 450 692-6861 poste 304

Liette Lamarre, Conseillère du district du Manoir
district5@lery.ca | 450 692-6861 poste 305

Léon Leclerc, Conseiller du district Woodland
district6@lery.ca | 450 692-6861 poste 306

SERVICES

ADMINISTRATION

Michel Morneau poste 201, directeur général et secrétaire-trésorier

Mia Joelle Ranaivo poste 208, adjointe administrative

Caroline Allard poste 203, responsable des finances

Karine Simard poste 203, adjointe administrative - taxation

INCENDIE

Éric Steingue, poste 206, Directeur du Service d'incendie

URBANISME

Marie-Claire Lavertu poste 204, Responsable du service de l'urbanisme

Sébastien Bergeron, poste 209, Inspecteur municipal

Sarah Chacour, étudiante en urbanisme

TRAVAUX PUBLICS

Éric Groulx, poste 205, Responsable des travaux publics

Patrick Tremblay, poste 205, Employé des travaux publics

Nicolas Derome, poste 205, Employé des travaux publics

Julie Murphy, poste 205, Employée des travaux publics

COMMUNICATIONS ET VIE CULTURELLE

Veillez prendre note que Madame Chloé Beaudoin-Lejour est en congé de maternité jusqu'en septembre 2024. Elle sera remplacée par Rosalie B. Gagné poste 230, coordonnatrice des communications, des loisirs et de la vie culturelle

Sophie Zimmermann poste 230, Adjointe administrative communications, loisirs et culture

CONGÉS À VENIR – FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veillez noter que nos bureaux seront fermés le 5 septembre prochain en raison de la fête du Travail.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal ont lieu le 2e mercredi de chaque mois, à 19h30. Prenez note qu'exceptionnellement, les séances des mois d'août, et de septembre ont changé de date et auront lieu les mercredis 23 août et 20 septembre. Les procès-verbaux sont disponibles en ligne sur notre site Internet (www.lery.ca) ainsi qu'en version papier à l'hôtel de ville.

VOS ÉLUS VOUS REPRÉSENTENT AUPRÈS DE ...

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la municipalité auprès des organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Kevin Boyle

Transports accès : Léon Leclerc

Comité consultatif d'urbanisme : M. Daniel Proulx et M. Gérald Ranger

Comité de démolition : Conseil municipal

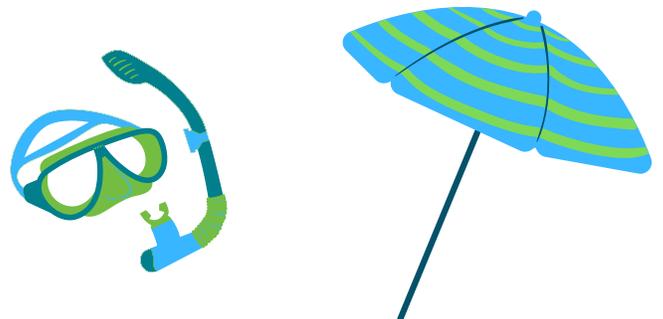
Comité culturel : Mme Marie-Chantal Laberge

Club Optimiste : M. Gérald Ranger

Comité des ressources humaines : M. Gérald Ranger

Comité du projet d'égout et d'aqueduc Phase II : Mme Liette Lamarre, M. Daniel Proulx, et M. Léon Leclerc

Accès à l'information : Michel Morneau





MOT DU MAIRE

Chers Léryveraines et Léryverains,

Nous entamons un nouvel été avec plusieurs projets et initiatives d'envergure qui cadrent avec notre vision de conserver le caractère champêtre de la Ville de Léry et d'offrir des services de qualité à tous les citoyens(nes).

INFRA SECTEUR EST

Le plus important des projets est celui des infrastructures dans le Secteur Est de la ville visant à :

- Fournir de l'eau potable de qualité à tous les résidents du Secteur Est;
- Arrêter la contamination de notre nappe phréatique et du lac Saint-Louis;
- S'assurer que le système choisi comblera adéquatement, rigoureusement et au meilleur rapport qualité/prix les besoins de la Ville et de ses citoyens(nes).

Mobilité active et sécurité – La responsabilité de tous les citoyens(nes)

1. Déployer un plan de mobilité active et sécuritaire par :

- L'identification des pistes cyclables et piétonnes sur les chaussées;
- L'installation de pancartes de silhouettes d'enfants;
- La relocalisation des 4 afficheurs de vitesse et l'analyse régulière des données;
- Une présence policière accrue;
- L'installation de bacs à fleurs; et de nouveaux dos d'âne saisonniers de style plateforme comme mesures d'atténuation de la circulation;

2. Piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée parallèle à la route 132 :

- Récente communication avec les instances du gouvernement fédéral;
- Planification d'une rencontre au courant de l'été avec le cabinet des propriétaires de CSX Transportation Inc. Un dossier à suivre...

3. Route Verte

- Un nouveau tronçon cyclable, piloté par la MRC de Roussillon, a été inauguré le 1er mai dernier. La piste cyclable qui reliera les villes de Sainte-Martine et Saint-Constant sera opérationnelle en 2024.

PLACE PUBLIQUE ET BOULEVARD URBAIN – ROUTE 132

- Discussion avec la déléguée du ministère de la Famille au sujet de la construction potentielle d'un Centre de la petite enfance (CPE) sur le terrain de la Ville – Église Notre-Dame de Léry et du presbytère;
- Démolition de l'église et du presbytère cet automne, à la suite du bilan de santé des deux bâtiments vétustes. Suivra la préparation des lieux pour accueillir le CPE et établir un centre des Arts et de la Culture. Une session d'information aux citoyens(nes) sera organisée cet automne;
- Mandat donné à la firme de génie Infrastructel pour préparer et présenter au MTQ un concept d'aménagement pour la construction du boulevard urbain sur le tronçon de la route 132, aux abords de l'école de l'Archipel. Nous estimons le début des travaux en 2024.

TRAVAUX IMPORTANTS

- Deux projets en grande partie subventionnés par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) :
- 1. Système de télémétrie installé sur les infrastructures actuelles (pompes, étangs aérés, puits de la Presqu'île, etc.) afin d'optimiser leur gestion à distance par la surveillance des applications et l'analyse des données en direct;
- 2. Cet été, nous avons des investissements majeurs en pavage sur le chemin du Lac-Saint-Louis, le boulevard de Léry et d'autres rues de la ville.
- Réfection du centre Maria-Goretti pour mieux servir les besoins des bénéficiaires de la Maison de la Famille – Station de l'aventure et des enfants du camp de jour du Club Optimiste. Une grande partie des travaux est subventionnée par le Fonds du développement des communautés de la MRC de Roussillon.

Nous travaillons aussi sur plusieurs autres projets importants tels que :

- Obtention de la reconnaissance MADA – Municipalité amie des aînés. Veuillez -vous référer à la page 5 portant sur ce sujet;
- Mettre en valeur le bord de l'eau à l'aide de la trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
- Préserver le corridor vert Châteauguay-Léry;
- Soutenir les actions de préservation des Îles-de-la-Paix;
- Développer un système de permis en ligne;
- Introduction de la nouvelle mouture de La Vague afin de publier les avis publics;
- Influencer les nouvelles normes du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) afin de respecter la diversité municipale et de préserver le côté champêtre de Léry.

Pour plus de détails sur tous les projets, je vous encourage à vous rendre sur le site web de la Ville et consulter la section [Bilan des activités : 2021-2022](#).

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les employés de la Ville pour leur engagement et leur dévouement à offrir des services de qualité et de proximité à tous les citoyens(nes). Ils collaborent également à la livraison et au succès des projets et des initiatives d'envergure pour offrir à tous les Léryverains(nes) un milieu de vie unique et champêtre où vivre et grandir.

Au nom des conseillères, des conseillers et des employés de la Ville de Léry, je vous souhaite à tous et à toutes de passer un été agréable et sécuritaire.

Kevin Boyle
Maire
450 692-6861, poste 300

PROJET INFRA SECTEUR EST

Au fil des derniers mois, nous vous avons tenu au courant de l'évolution du projet d'infrastructures dans le Secteur Est de la ville par l'infolettre mensuelle. Voici donc un résumé de l'état du projet.

Retour sur les objectifs poursuivis :

- Fournir de l'eau potable de qualité à tous les résidents du Secteur Est ;
- Arrêter la contamination de notre nappe phréatique et du lac Saint-Louis ;
- S'assurer que le système choisi comblera adéquatement, rigoureusement et au meilleur rapport qualité/prix le besoin de la Ville et des citoyens(nes).

Ne rien faire n'est pas une option. Nous avons besoin d'eau potable et nous devons cesser de polluer !

Nous devons choisir un type de réseau d'égout pour le Secteur Est. En complément des analyses que nous avons en dossier, une étude sur la faisabilité de la construction d'un réseau d'égouts municipal du type « sous pression » (RSP) a été commandée à la firme d'ingénierie Tetra Tech. Ce type de réseau est recommandé en alternative au type « gravitaire » par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour des réseaux devant être construits sur un territoire où la présence de roc est importante, où le niveau de la nappe phréatique est élevé et où la densité des résidences est peu élevée. Le Secteur Est satisfait ces trois critères. Le rapport de Tetra Tech nous a été remis à la mi-mai et est disponible pour votre consultation sur le site Web de la Ville.

Conclusions de l'étude de faisabilité :

- L'implantation d'un réseau RSP est réalisable et avantageuse pour le Secteur Est ;
- Il pourra être installé sous le gel en suivant le terrain naturel, ceci minimisant les **risques d'exécution** ;
- Pour que le projet soit un succès, il faudra garantir que les installations privées soient parfaitement étanches, comme celles du réseau municipal ;
- Certaines résidences pourraient faire face à des défis qui pourront être résolus afin de respecter les normes ;
- Les coûts associés au réseau RSP pour le forage et la réfection des surfaces seront moins élevés que pour un système gravitaire.

Nous gardons en tête que chaque type de réseau comporte ses avantages, inconvénients et défis.

L'échéancier très agressif de réalisation du projet que nous avons établi en début de mandat a dû être revu, essentiellement en raison de :

- L'intention d'aller en appel d'offres durant une période propice aux meilleurs résultats (taux d'intérêt, inflation, coûts des matériaux).
- L'annonce, en 2022, que le programme de subventions serait bonifié en avril 2023.

Nous sommes donc à pied d'œuvre pour accélérer au maximum le processus d'évaluation de l'aide financière offerte par le nouveau programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU). Les citations ci-dessous, tirées du Guide PRIMEAU 2023, permettent de comprendre l'angle d'analyse du Ministère : « Le Ministère évalue les demandes prioritaires, notamment en fonction de l'ampleur et de la priorité des besoins ainsi que de la pertinence de la démonstration soumise par les requérants à ces égards. »

Nous avons eu la confirmation que le Ministère considère notre dossier comme prioritaire.

« Les études préalables à la réalisation des travaux doivent permettre d'établir un projet basé sur une solution plausible, économique et acceptée par le Ministère. »

Pour être admissible à recevoir le maximum des sommes disponibles du nouveau PRIMEAU, nous devons fournir beaucoup plus de détails et d'information qu'auparavant. Ce dossier est notre priorité. Nous comptons voir bonifier la subvention obtenue par décret en 2017, laquelle est toujours disponible, au montant de 20,3 M\$.

Dès que nous aurons la confirmation du montant de subvention, nous aurons en main tous les éléments pour comparer les deux types de réseau d'égout envisageables (RSP et gravitaire), y compris le coût de chacun.

Le Conseil fera le choix du type de réseau d'égout en prenant en compte tous les aspects reliés au bien commun de l'ensemble des citoyens du Secteur Est et aux critères économiques du Ministère. Les élus ont des impératifs d'éthique et de déontologie et doivent faire preuve de prudence, de professionnalisme et de discernement dans la poursuite de l'intérêt public. Ils doivent également respecter la politique de gestion des achats, faire preuve de rigueur, et viser le meilleur rapport qualité/prix.

Nous sommes sensibles à vos préoccupations au sujet des hausses de taxes. Nous tenons à éviter les « égoutvictions », et empêcher que des citoyens devoir doivent quitter notre ville en raison des hausses de taxes reliées au projet.

Nous devons aussi prendre en considération le grave problème posé par les eaux parasites difficiles à contrôler dans le Secteur Ouest, avec le type « gravitaire », comme lors du récent épisode de verglas. En conséquence des changements climatiques, nous devons envisager la répétition de ce type de problèmes (refoulements résidentiels) et prévoir un réseau pouvant y faire face.

À moins de contraintes de la part du MAMH, vous aurez la possibilité de signifier votre appui ou votre opposition au choix de votre Conseil. Nous vous informerons sur le processus référendaire qui sera associé au projet d'infrastructures du Secteur Est. À ce sujet, nous vous suggérons de visionner la présentation vidéo de novembre dernier, disponible sur le site Web de la Ville. Entre autres, il faut en retenir que le processus référendaire se fait sur l'approbation du règlement d'emprunt et non sur le choix du type de réseau mis en place. Comme mentionné plus haut, le choix sera le fruit d'une analyse très méticuleuse et le Ministère aura un droit de veto quant au coût relatif du projet.

Nous vous convierons à de nouvelles séances d'information dès que nous aurons la confirmation des sommes octroyées par le MAMH. Les ingénieurs ayant travaillé à l'étude de faisabilité seront présents pour répondre à vos questions. Surveillez les prochaines communications et les panneaux d'information pour en connaître les dates. Nous vous présenterons également les prochaines étapes et la manière dont les citoyens pourront faire valoir leur opinion au choix proposé par le Conseil.

Note : Vous pouvez vous abonner facilement à l'infolettre sur le site Web de la Ville.

NOUVELLES EN BREF

Photo sur la couverture : Liliane pronovot



**STATION DE L'AVENTURE -
MAISON DE LA FAMILLE**
540, chemin du Lac Saint-Louis
450-691-4897

Portes ouvertes: 6 et 7 septembre 2023 de 9 h à 11 h au 540 chemin du lac Saint-Louis, Ville de Léry.

Matinées parent-enfant: Les mercredis et jeudis matin de 9 h à 11 h.

Haltes répit: Les lundis et mardis de 9 h à 14 h.

Atelier de langage: les lundis matin.

Atelier de Noha: les lundis matin.

Atelier prénatal-Délîma: les mardis, mercredis, et jeudis.

Sortie aux pommes: le 22 septembre 2023 aux Vergers Cassidy.

Souper spaghetti: 27 octobre 2023 à l'hôtel de ville de Léry.



CLUB OPTIMISTE

**Camp de jour du club optimiste
de la Ville de Léry – Été 2023**
(du 4 juillet 2023 au 25 août 2023).



Halloween 2022 – Visite à l'école de l'Archipel: Cette année, le club Optimiste de Léry a célébré l'Halloween avec les enfants de maternelle qui fréquentent l'école Archipel de Léry! Nos brochettes de bonbons ont été très appréciées et bien savourées.

FADOQ LÉRY

Pétanque:

Tous les mardis et jeudis depuis le 23 mai, à 13 h 30. Notez que vous devez avoir votre carte de la FADOQ pour participer à toutes les activités.



Pour informations, contactez Diane Gendron, présidente, au 450-692-0459

MADA

Des nouvelles de MADA (Municipalité Amie Des Aînés)

Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.

Le comité MADA est très actif et à l'écoute des aînés. À la suite des premières consultations, les idées de projets sont plus nombreuses que jamais.

Cet automne, nous souhaitons mettre sur pied une popote roulante à la Ville de Léry. Nous cherchons, d'une part, à identifier les citoyens qui désireraient s'inscrire à ce service de livraison de repas et, d'autre part, des bénévoles pour livrer ces derniers.

Veillez contacter l'hôtel de ville au 450-692-6861, poste 305 ou à mada@lery.ca pour offrir vos services comme bénévole ou faire une demande comme bénéficiaire.

Certaines de vos suggestions sont déjà implantées, par exemple :

- Rendre la salle communautaire de l'hôtel de ville plus intime pour les activités sociales. – C'est fait, les portes sont maintenant givrées avec le logo de la ville. D'autres aménagements sont à venir.
- Communiquer avec les citoyens par la poste – C'est fait, La Vague est maintenant postée plus régulièrement et contient les avis publics.

D'autres réalisations suivront dans les prochains mois... Surveillez nos prochaines communications!

TAXES MUNICIPALES 2023

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le troisième versement de vos taxes municipales est le 18 septembre 2023. Afin d'éviter d'avoir à payer de l'intérêt, chaque versement doit être payé en totalité à la date d'échéance. Veuillez prévoir d'effectuer le paiement deux jours ouvrables avant l'échéance, si vous payez par Internet par le biais de votre banque, afin de considérer les délais de traitement entre les institutions bancaires. Un versement en retard entraîne une perte de privilège, tous les versements arrivent à échéance et de l'intérêt s'ajoute quotidiennement au taux de 16 % par année. Vous pouvez effectuer votre paiement par Internet, par chèque, en argent comptant, dans toutes les caisses populaires ou d'économies Desjardins, les succursales des Banques CIBC, Laurentienne, Montréal, Nationale, Royale, Scotia et TD Canada Trust. De plus, vous pouvez payer par carte de débit (Interac) à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

VILLE DE LÉRY

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Budget 2023

lery.ca

PAYABLE EN 3 VERSEMENTS*

- 22 MARS
- 20 JUIN
- 18 SEPT.

*SI LE TOTAL EST ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 300\$.
SINON PAYABLE EN TOTALITÉ LE 22 MARS.

Scannez pour être directement sur www.lery.ca/services/taxation



VOUS SONGEZ À FAIRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION ?

Soyez bien informés en consultant nos fiches d'information sur la réglementation en vigueur, ainsi que les procédures à suivre pour effectuer une demande de permis.



Photo sur la couverture : Derek Spagnola

SOYEZ INFORMÉS PLUS RAPIDEMENT DES NOUVELLES IMPORTANTES!

Nous travaillons présentement à la mise à jour des coordonnées de nos citoyens afin de communiquer avec ceux-ci de façon plus efficace. En effet, tel que vécu dans le cadre de la pandémie et des changements rapides des mesures gouvernementales, il devient de plus en plus important de pouvoir communiquer avec nos résidents de manière rapide et efficace. C'est également le cas lors de bris d'aqueduc, d'avis d'ébullition d'eau ou de toute autre urgence. Nous vous demandons donc d'envoyer un courriel à reception@lery.ca avec votre nom, adresse et numéro de téléphone. De cette façon, nous arriverons à vous joindre plus facilement.

Il est également possible de s'inscrire pour recevoir l'infolettre ou encore faire partie de la liste d'envoi afin de recevoir les ordres du jour des séances du Conseil municipal, les avis publics ainsi que les invitations aux séances extraordinaires. Vous n'avez qu'à envoyer un courriel à reception@lery.ca pour signifier votre intérêt.



BRANCHEMENTS INTERDITS (SECTEUR OUEST)

Lors du récent épisode de verglas, certains citoyens ont subi des dommages dans leur sous-sol. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, le plus important étant les branchements illicites de drains français, de pompes de puisards, de gouttières, etc., au réseau d'égouts municipal. Ces branchements causent une surcharge pour laquelle le réseau n'a pas été conçu et engendrent des problèmes majeurs de refoulement. Seulement dix de ces branchements suffisent pour causer de très sérieux problèmes.

Nous rappelons de nouveau aux citoyens de s'assurer que leur résidence ne comporte aucun de ces branchements interdits. Des inspecteurs se chargeront de faire respecter le règlement 2012-418 enchâssant cette obligation.

PAS DE LINGETTES DANS MES TOILETTES

Nous désirons vous rappeler que le fait de disposer de vos lingettes dans les toilettes altère grandement le bon fonctionnement de nos étangs aérés. Les lingettes entourent et bloquent le tuyau d'oxygénation, ce qui le rend beaucoup moins performant et occasionne des travaux additionnels et onéreux au Service des travaux publics.

Par respect pour vos voisins et pour nos employés des travaux publics et afin d'éviter des bris potentiels, nous vous demandons de bien vouloir jeter vos lingettes dans la poubelle et non dans les toilettes.



LE QUAI FLOTTANT, DE RETOUR CET ÉTÉ AU QUAI DE BELLEVUE

Cette année encore, tous les résidents auront accès au lac Saint-Louis par le biais d'un quai flottant, installé au bout du quai de Bellevue. Vous pourrez y mettre à l'eau vos kayaks et vos planches à pagaie ou simplement vous baigner. Nous vous invitons à en profiter tout au long de l'été. Rappelez-vous que le stationnement en bordure du chemin du Lac-Saint-Louis est interdit. Nous vous demandons de garer votre véhicule dans le stationnement municipal situé à l'intersection de la rue de la Gare et du boulevard de Léry. Et surtout, soyez prudents!

Un second quai est installé dans la descente de la Presqu'île Asselin. De cette façon, les résidents de la partie Est de la ville auront également un accès au lac à proximité de leur domicile, afin d'y mettre à l'eau planches à pagaie et kayaks.



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Si vous désirez vous impliquer lors d'événements ou d'activités sportives, nous vous invitons à communiquer avec le secteur des loisirs à agent@lery.ca ou encore par téléphone au 450-692-6861, poste 230.



VOUS AVEZ UNE PASSION À PARTAGER?

La Ville de Léry offre à ses citoyens et aux citoyens des villes voisines une multitude de cours et d'activités afin de rejoindre le plus grand nombre de participants.

Si vous avez des demandes de cours à faire ou si vous avez des aptitudes dans un domaine et que vous voulez offrir des cours à vos concitoyens, nous vous invitons à communiquer avec notre département des loisirs.



CONCOURS

Photo sur la couverture : Chloé Beaudoin-Lejour



ENVOYEZ-NOUS VOS PLUS BELLES PHOTOS!

Chaque année, la Ville de Léry fait cadeau à ses résidents d'un calendrier mural, composé de photos prises dans la ville.

Afin de réaliser ce calendrier, nous avons besoin de la participation du public pour prendre de beaux clichés et nous les faire parvenir. Vous pouvez envoyer vos photos à agent@lery.ca, entre le 1 janvier et le 25 novembre. De cette façon, vous aurez peut-être la chance de voir l'une de vos photos dans la prochaine édition du calendrier de la Ville de Léry.



CONCOURS PHOTO DES CHAISES ADIRONDACK GÉANTES

Partez à la recherche des 9 chaises Adirondack géantes installées un peu partout au travers de la ville.

Installez-vous sur chacune des chaises afin de photographier les plus belles **prises de vue**.

Lorsque ce sera fait, faites-vous parvenir vos photos à agent@lery.ca ou apportez-les en format 4X6 à l'hôtel de ville pour participer.

RÈGLEMENT :

- Il doit y avoir 9 photos, une prise dans chacune des chaises
- Une seule inscription par famille
- Identifier les photos selon la famille et la couleur de la chaise (ex. : la photo prise par la famille Tremblay à partir de la chaise bleue doit porter le nom « Tremblay-bleue »)

PRIX :

- Une chaise « style œuf » suspendue
- Un foyer extérieur
- Une jardinière sur mesure



Pour les résidents seulement

Le concours se termine le **jeudi 31 août 2023** à 17h.
Les gagnants seront annoncés le jeudi 7 septembre 2023.

CONCOURS DE POÉSIE

Les concours de photos de couvertures de la page Facebook et le Salon des Arts de Léry nous ont permis de constater que notre belle ville regorge d'artistes de grands talents, et ce, dans plusieurs disciplines. Pour cette raison, un concours de poèmes s'ajoute et nous vous invitons à nous envoyer votre poème, ainsi que vos coordonnées via courriel, à agent@lery.ca.

Un comité formé de résidents est chargé de choisir un poème gagnant qui paraîtra dans une prochaine édition du Léryverain.



CONCOURS DE DESSINS

«DESSINE-MOI LA VILLE DE LÉRY...»

Envois-nous ton dessin représentant la ville de Léry avec tes coordonnées par courriel à agent@lery.ca ou par courrier au:

1, rue de l'Hôtel-de-ville, Ville de Léry (Québec) J6N 1E8,
et tente de gagner des cadeaux et une apparition dans notre prochain Léryverain!



COLORIAGE



© S.-L. - Ville de Lery



CHEMIN DU LAC SAINT-LOUIS

Nous avons fait analyser les données des afficheurs par le sergent Hurteau, responsable des équipes spécialisées de la police de Châteauguay.

Voici un résumé de son analyse des résultats...

Pour une période de 111 jours du 17 février au 8 juin, 2023 il y a eu 139,459 passages de véhicules qui ont été captés par les 4 afficheurs de vitesse sur le chemin du lac Saint-Louis dont 97,3% ont respecté la limite de vitesse.

La circulation dans le district 1 a été de près du double vs le district 6 avec 91,056 vs 48,403 passages.

LES RÉSULTATS PAR AFFICHEURS :

- 76 CHEMIN DU LAC – 98,7% ONT RESPECTÉ LA LIMITE DE VITESSE;
- 338 CHEMIN DU LAC – 99,4% ONT RESPECTÉ LA LIMITE DE VITESSE;
- 1553 CHEMIN DU LAC – 96,4% ONT RESPECTÉ LA LIMITE DE VITESSE;
- 1678 CHEMIN DU LAC – 96,2 % ONT RESPECTÉ LA LIMITE DE VITESSE;

Le rapport du sergent Hurteau conclut que le chemin du lac Saint-Louis est sécuritaire qu'il n'y a pas de problématique de vitesse si on se réfère aux données impartiales et cela est confirmé par les registres d'accidents qui ne démontrent pas de zone accidentogène.

CONSTATS D'INFRACTION :

- **MARS 2023**
-19 constats d'infraction, majoritairement vitesse et sur le chemin du Lac
- **AVRIL 2023**
-17 constats d'infraction, vitesse et arrêts obligatoires
- **MAI 2023**
-Mes chiffres sont pour le mois de mai jusqu'au vendredi dernier le 19 mai 2023
-20 constats d'infraction, presque la totalité pour de la vitesse, on s'attend à 30 pour le mois de mai.
Une priorité a été demandée pour le chemin du Lac

Le sergent Hurteau est disponible pour parler à tous les citoyens(nes) qui se plaignent de vitesse et de l'inaction policière. Vous pouvez le rejoindre par courriel jean-philippe.hurteau@police.chateauguay.ca ou par téléphone 450 698-3208.

La sécurité est prioritaire et la Ville va continuer à demander une présence policière accrue. De plus, nous allons installer les pancartes avec images d'enfants ainsi que de nouveaux dos d'âne pour augmenter la sécurité routière cet été et cet automne dans toutes les rues de la ville.

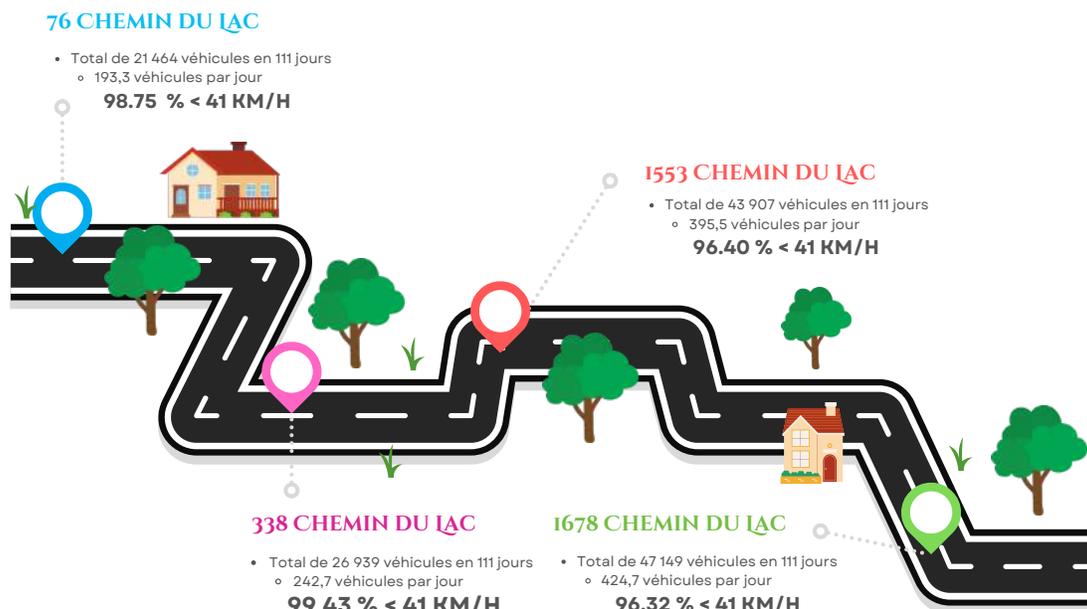


Photo sur la couverture : Linda Cormier



ÉCOLE DE L'ARCHIPEL

OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE L'ARCHIPEL

À la rentrée scolaire 2022, ce sont un peu plus de 420 étudiants de Léry et des environs qui ont fait leur rentrée scolaire dans une toute nouvelle école. La fébrilité était palpable lors de cette première journée et il était facile de sentir l'excitation des élèves et du personnel enseignant. C'est donc dans une école dotée d'énormes fenêtres, d'une luminosité sans pareil et d'espaces ouverts que les jeunes ont entamé leur année scolaire. En plus de la grande fenestration présente dans tous les locaux, l'école est divisée en plusieurs secteurs permettant aux étudiants des différents cycles de cohabiter dans les espaces communs, munis de fauteuils et de vélos stationnaires permettant aux enfants de dépenser leur énergie.

Il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle école, c'est également une nouvelle philosophie. Les apprentissages en classes flexibles laissent une très grande place à l'autonomie des jeunes, à leur responsabilisation et à l'entraide entre les élèves des différents niveaux. De plus, dans un souci environnemental, la grande majorité des cahiers, dont les agendas, ont été remplacés par des outils technologiques et, pour une très grande partie des enseignants, les devoirs écrits ont fait place aux simples leçons, tout en mettant l'accent sur les projets de lecture.

Notez qu'en soirée et durant la saison estivale, les terrains de l'école ont été mis à la disposition de la ville afin d'y pratiquer des activités sportives. En effet, la ville a pu bénéficier du gymnase pour la tenue des activités d'Omnisport et pourra également utiliser les locaux durant la saison estivale pour la tenue d'activités de badminton libre et de pickleball les mercredis soir.

L'inauguration de l'école a eu lieu le 13 décembre 2022. Une courte visite de l'école, quelques allocutions des élus, des ministres et de la direction, ainsi qu'une courte prestation d'élèves nous ont offert un aperçu de l'environnement innovateur et propice à l'apprentissage dans lequel nos jeunes Léryverains auront la chance de s'épanouir.

Cette première année scolaire, maintenant terminée, s'est merveilleusement bien déroulée. Grâce à cette nouvelle approche, à une pédagogie innovante ainsi qu'à une équipe d'enseignants et de personnel de soutien engagé, cette année scolaire fut un grand succès.



Photo sur la couverture : Claude Loyer



À L'ARRIÈRE-SCÈNE DE L'HÔTEL DE VILLE

Voici l'équipe administrative de l'hôtel de ville:



Michel Morneau
Directeur général

Œuvrant depuis plus de 25 ans dans le monde municipal, M. Morneau joint l'équipe de la Ville de Léry afin de rehausser les standards administratifs. Urbaniste de métier, il a aussi à son CV, des compétences en architecture, développement économique et génie et gestion de la construction. Il possède de grandes forces en développement immobilier, aménagement du territoire et urbanisme opérationnel. Il compte plusieurs années d'expérience en direction générale. Tout récemment diplômé d'une maîtrise en administration publique – profil gestionnaire, M. Morneau pourra assurer une saine gestion dans un mode bienveillant.



Mirana Joelle Rainaivo
Adjointe administrative - Réceptionniste

Originaire de Madagascar, Mirana a fait ses études en droit des affaires à l'Université Catholique de son pays d'origine avant d'occuper un poste d'assistante administrative et financière durant 8 ans. Prête pour un nouveau départ, Mlle Rainaivo s'est envolée pour le Québec avec sa petite famille pour relever de nouveaux défis en terres canadienne. Après avoir occupé un premier emploi en tant que conseillère de vente, elle tente sa chance à la Ville de Léry à titre de réceptionniste. Elle est souriante, attentionnée et empathique, et c'est un plaisir de la rencontrer lorsque l'on entre à l'hôtel de ville. De plus, grâce à la détermination et la passion qu'elle investit dans son travail, les citoyens seront bien accueillis en plus d'être bien servis.



Caroline Allard
Responsable Comptabilité

Nous sommes ravis d'accueillir Caroline Allard, notre nouvelle employée responsable de la comptabilité pour la Ville de Léry. Elle possède un baccalauréat en administration, qu'elle complétera prochainement par un certificat en comptabilité. Avec 14 ans d'expérience au Cégep André-Laurendeau, dont 12 dans les ressources financières et 2 en tant que gestionnaire, ainsi que 2 ans en gestion de la technologie de l'information, Caroline apporte une solide expertise à notre équipe. Originaire de Melocheville, elle possède une connaissance approfondie de la région, un atout précieux pour son rôle. Nous sommes convaincus qu'avec ses compétences et son engagement, Caroline contribuera de manière significative à la bonne gestion financière de la Ville de Léry.



Karine Simard
Adjointe administrative – Taxation

Native de Saguenay, Karine Simard habite à Châteauguay depuis 21 ans. Elle a pris en charge le département de la taxation à la Ville de Léry à la mi-octobre de l'an dernier, après avoir occupé un poste dans le département de la comptabilité pour un producteur de contenu télévisuel, ainsi que pour son département immobilier, pendant plus de 23 ans. Mme Simard a également été charmée par l'ambiance de travail et l'accueil de l'équipe en place à l'hôtel de ville. En quête de nouveaux défis, elle était heureuse de rejoindre l'équipe de la Ville de Léry pour parfaire ses connaissances dans le domaine immobilier. La complexité de ce domaine la stimule et elle se réjouit à l'idée de participer au développement et à l'évolution de la ville.



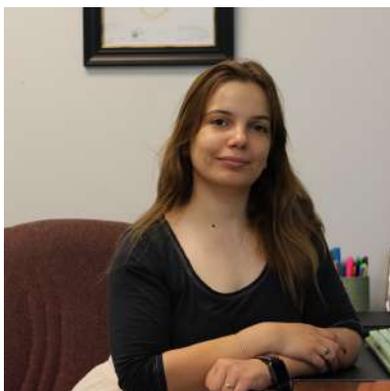
À L'ARRIÈRE-SCÈNE DE L'HÔTEL DE VILLE



Chloé Beaudoin-Lejour

Responsable des communications, des loisirs et de la vie culturelle

À la fin de son baccalauréat en communications - animations et recherches culturelles, en mai 2017, Chloé Beaudoin-Lejour est venue faire son stage comme coordonnatrice des événements à la Ville de Léry, avant d'y être engagée en 2018 de façon permanente. Ajoutant le volet des sports et loisirs et des communications à ses tâches, Chloé a à cœur l'aspect communautaire et social de sa communauté. Des événements aux activités sportives en passant par la rédaction du Léryverain et toutes autres communications de la ville, elle ne manque pas de projets pour animer notre communauté. Résidente de Léry depuis 2006, elle y habite avec son conjoint et leurs trois enfants. Mme Beaudoin-Lejour vient tout juste de partir en congé de maternité. Bientôt, un nouveau petit Léryverain verra le jour.



Sophie Zimmermann

Agente aux communications, aux loisirs et à la vie culturelle

Sophie Zimmermann, notre adjointe administrative en communication, loisirs et culture, a rejoint notre équipe en mai 2022. Animée par sa passion pour le graphisme et l'art graphique, elle conçoit les brochures, affiches et autres visuels qui égayent notre ville. Elle a à cœur d'offrir aux citoyens des découvertes artistiques et culturelles enrichissantes. Arrivée au Canada en 2021 après avoir obtenu son baccalauréat en histoire de l'art et archéologie en France, Sophie apporte son expertise et sa créativité au sein de notre communauté.



Rosalie B. Gagné

Coordonnatrice aux communications, loisirs et vie culturelle.

Rosalie B. Gagné a étudié en tourisme au Collège Lasalle, avec une spécialisation dans le domaine des communications et du marketing. Rigoureuse et créative, Rosalie est à l'affût des tendances en matière de communications et d'événementiel. Après avoir travaillé pendant trois ans en tant que gestionnaire des médias sociaux et du marketing événementiel dans le commerce spécialisé en skateboard de son conjoint, elle intègre la Ville de Léry à titre de coordonnatrice aux communications, aux loisirs et à la vie culturelle, en remplacement de Mme Beaudoin-Lejour pour la durée de son congé de maternité.



À L'ARRIÈRE-SCÈNE DE L'HÔTEL DE VILLE



Marie-Claire Lavertu
Responsable du service de l'urbanisme et du développement durable

C'est en 2017 qu'elle décroche son diplôme en urbanisme de l'Université de Montréal et qu'elle se lance dans le monde de l'aménagement. Riche de ses expériences dans la gestion de chantier, l'administration et la gestion immobilière, elle œuvre au sein d'une firme privée montréalaise en architecture et design urbain avant de trouver la quiétude et le cadre idyllique qu'offre la Ville de Léry et auquel elle aspirait tant. Soucieuse d'encadrer le développement urbain des villes riveraines dans la préservation de leur identité unique, Mme Lavertu se dévoue entièrement aux besoins de la communauté léryveraine.



Sébastien Bergeron
Inspecteur municipal

Nous sommes ravis d'accueillir Sébastien Bergeron en tant qu'inspecteur municipal à la Ville de Léry. Dès son arrivée en mai 2023, Sébastien a rapidement intégré notre équipe grâce à sa vaste expérience dans le domaine de la construction, accumulée sur une période de plus de 25 ans. Fort de son parcours en tant que chargé de projet, gestionnaire technique et inspecteur en bâtiment pendant plus de 13 ans, il apporte une expertise précieuse à son rôle. Résident de Léry depuis 6 ans, Sébastien est profondément investi dans la communauté. Calme, sociable et à l'écoute des gens, il accorde une grande importance à la santé et à la sécurité des citoyens. De plus, avec ses trois enfants, dont deux fréquentent actuellement la nouvelle école de Léry, il est intimement lié à notre environnement local. Nous sommes convaincus que Sébastien sera un inspecteur municipal dévoué, attentif aux besoins de notre communauté et déterminé à assurer un environnement sécuritaire pour tous.



Sarah Chacour
Inspectrice municipale stagiaire

Sarah Chacour est une stagiaire inspectrice en urbanisme à la Ville de Léry. À 28 ans, elle effectue actuellement un stage pour valider son baccalauréat en urbanisme à l'UQAM. C'est sa première expérience dans le milieu municipal, et elle est remplie de curiosité et de désir d'apprendre de nouvelles choses lors de son stage à la Ville de Léry. Vous pouvez la croiser à la réception de l'urbanisme à l'hôtel de ville jusqu'au mois d'octobre 2023. Sarah est passionnée par l'aménagement urbain et est déterminée à contribuer de manière positive au développement de la Ville de Léry.



À L'ARRIÈRE-SCÈNE DE L'HÔTEL DE VILLE



Éric Groulx
Responsable des travaux publics

Résidant de Léry depuis sa naissance, Éric Groulx y est aujourd'hui établi avec sa famille. Après avoir travaillé quelques années dans le domaine de la soudure, il a d'abord rejoint l'équipe des travaux publics à titre de journalier en 2007. Après quelques formations de perfectionnement, il en est devenu le responsable en 2013. Ce travail lui permet de mettre ses nombreuses connaissances au profit de la ville qui l'a vu grandir. Ce qu'il aime le plus de son travail, c'est de servir ses concitoyens, qui l'apprécient beaucoup. On le sollicite lorsqu'un problème survient ou lorsqu'une chose se brise, car il possède toujours une solution et est toujours prêt à apporter son aide.



Nicolas Derome
Employé des travaux publics

Nicolas Derome, notre employé dévoué aux travaux publics de la Ville de Léry, est un atout précieux pour l'équipe. Depuis son arrivée à la ville en 2022, à l'âge de 28 ans, Nicolas met à profit son expérience acquise depuis plus de 9 ans dans le domaine municipal. Ayant grandi dans la ferme familiale à Saint-Mathieu de Laprairie, il a développé des valeurs de travail acharné et de dévouement. Grâce à son expérience en tant qu'ancien employé de la municipalité de Saint-Mathieu, il a acquis une solide connaissance des opérations municipales. Nicolas a été attiré par la dynamique des petites villes comme Léry, où il peut fournir un service de qualité aux citoyens. Son amour pour son travail et son dévouement envers le bien-être des citoyens font de lui un employé exemplaire.



Patrick Tremblay
Employé des travaux publics

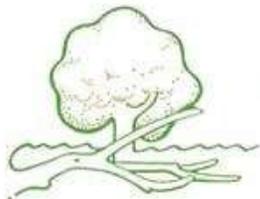
Patrick Tremblay vit à Léry depuis son enfance et c'est l'endroit qu'il a choisi pour élever sa famille. Œuvrant dans le domaine de la construction pendant près de 10 ans, Patrick a rejoint les rangs de l'équipe des travaux publics en 2012 comme journalier. Ponctuel et vaillant, Patrick a un fort sentiment d'appartenance envers la ville et il compte bien travailler pour la municipalité pour de longues années encore. Ce qu'il préfère dans son travail est la variété des tâches à effectuer et le travail d'équipe. Cela dit, si vous pouvez aller patiner les lendemains de tempête, c'est généralement grâce à Patrick qui déneige les patinoires à l'aide du tracteur.



Julie Murphy
Employée des travaux publics

Employée aux travaux publics depuis 2019, Julie Murphy apporte un vent de fraîcheur dans le garage municipal, avec sa patience et sa bonne humeur. Ayant également passé toute son enfance à la Ville de Léry, Julie est heureuse d'être à l'emploi de sa ville natale. Après avoir travaillé quelques années pour une compagnie d'assemblage de métal, Julie est entrée en poste en novembre 2019 pour faire équipe avec les garçons et apprendre auprès d'eux. Elle dit d'ailleurs apprécier particulièrement la belle ambiance qui règne dans l'équipe, parfaire ses apprentissages et le travail à l'extérieur.

COMMUNICATION DES ORGANISMES



Communiqué

Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix

1, rue de l'Hôtel-de-ville, Ville de Léry, Québec, J6N 1E8 • 438-491-4989 • info@illesdelapaix.ca



PROTECTION POUR LES ÎLES-DE-LA-PAIX

Fin de la chasse

Le 13 mai dernier, nous vous faisons suivre un communiqué d'Environnement Canada annonçant l'interdiction de la chasse aux oiseaux migrateurs aux Îles-de-la-Paix. Voici quelques informations supplémentaires reçues récemment.

1. Le ministère fera parvenir le communiqué annonçant l'interdiction de la chasse à tous les chasseurs ayant demandé un permis de chasse dans les îles depuis les cinq dernières années.
2. Nous avons demandé à quelle distance des îles la chasse sera permise. La Réserve nationale de faune ne comprend que les îles, mais le Refuge d'oiseaux migrateurs comprend aussi une bande périphérique aquatique de 500 mètres (1600 pieds). La chasse ne sera donc permise qu'à cette distance des îles (voir carte ci-jointe).
3. Puisque les organisations locales et les chasseurs concernés auront été informés de la situation, le ministère ne prévoit pas installer d'affichage spécifique autour des îles, mais malheureusement, nous croyons qu'il sera difficile, pour les chasseurs, d'évaluer la distance légale de chasse.

Les bernaches (outardes)

Comme chaque printemps, plusieurs familles d'outardes se reproduisent aux Îles-de-la-Paix. En voici une qui, avec le nombre d'oisons à sa charge, doit connaître des journées bien remplies.



Photo sur la couverture : Derek Spagnola



L'ATELIER SOLLI ARTISAN JOAILLIER

UNE ENTREPRISE DE SOLLI ROJAS, RÉSIDENT DE LÉRY DEPUIS SA NAISSANCE.

L'Atelier, une bijouterie familiale à l'ambiance chaleureuse d'inspiration sud-américaine, propose une vaste sélection de bijoux faits à la main par l'artisan joaillier Solli Rojas et ses deux collègues expérimentés. Les collections de bijoux classiques, raffinés et originaux sont réputées pour leur qualité, leur durabilité et leur originalité. Fabriqués principalement en or et en argent, les bijoux intègrent souvent une pierre inspirante, qui constitue le cœur de chaque pièce. Certaines pierres précieuses proviennent d'un marché équitable et des nombreux voyages effectués par l'équipe, offrant aux clients un choix exclusif de pierres de qualité supérieure.

Chez L'Atelier, il ne s'agit pas seulement d'acquérir un bijou fabriqué mécaniquement, mais d'obtenir une histoire et une énergie qui perdureront dans le temps et attireront certainement l'attention.

Solli Rojas, propriétaire et joaillier principal, héritier d'une tradition familiale de joailliers, a tracé son propre chemin en combinant les conseils de son père, ses formations variées, ses voyages et sa passion pour l'art et la joaillerie.

Sambo Rojas, le père de Solli, est également un joaillier expérimenté et maître bijoutier, spécialisé dans la réparation de bijoux, tandis qu'Iliana Rojas, la tante de Solli, est une joaillière extraordinaire qui excelle dans la création de bijoux sur mesure spécifiques et donne des cours pour transmettre sa passion et ses techniques.



L'équipe de L'Atelier est unie par une complicité indéniable et une passion commune pour la création de bijoux uniques et de qualité.

Vous pouvez voir ses créations à la boutique L'Atelier au 21, boulevard d'Anjou à Châteauguay (QC)

Téléphone: (450) 844-4920

Courriel: lateliersolli@gmail.com



Photo sur la couverture : www.solliart.com

Ceci est une publication non commanditée. La ville de Léry n'est aucunement responsable des actes des entreprises qu'elle encourage.



EXCA-PELLE

EXCA-PELLE INC.

FABRICATION DE REMORQUES EN ALUMINIUM ET DE PELLES À VTT

CONTACTEZ-NOUS

514-791-3519



Marc-André Hébert et Luc Savard-Martin travaillaient ensemble depuis plusieurs années lorsqu'ils ont eu l'opportunité d'acheter le fonds de commerce d'Exca-Pelle, l'entreprise dont ils sont aujourd'hui propriétaires. Faisant déjà la réparation de remorques dans leur temps libre, le domaine leur était familier. L'entreprise québécoise de fabrication de remorques en aluminium personnalisées, de pelles pour VTT et de côte à côte est installée à Léry depuis septembre 2023. En plus des deux propriétaires, Exca-Pelle compte un employé permanent et un employé à temps partiel. Passés experts dans l'art de l'assemblage des remorques personnalisées, Luc, Marc-André et leurs employés peuvent vous conseiller et vous aider dans l'achat de votre remorque. De plus, ils offrent aussi à leurs clients le service de location d'équipement à la carte, pour vos besoins particuliers.



SITE WEB : [HTTPS://WWW.EXCA-PELLE.COM/](https://www.exca-pelle.com/)

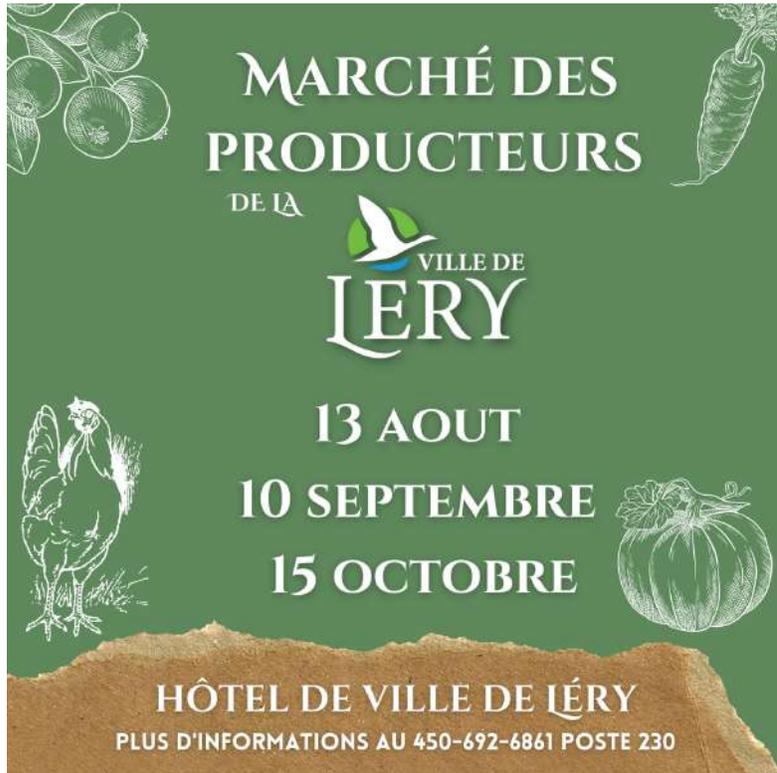
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 514-791-3519

ADRESSE : 1515 BOULEVARD DE LÉRY, LÉRY, QUÉBEC



Photo sur la couverture : www.exca-pelle.com

Activités



MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
DE LA
VILLE DE
LÉRY

13 AOUT
10 SEPTEMBRE
15 OCTOBRE

HÔTEL DE VILLE DE LÉRY
PLUS D'INFORMATIONS AU 450-692-6861 POSTE 230



VILLE DE
LÉRY

CONCOURS DES JARDINS

Cet été, la ville de Léry élira son plus beau jardin. C'est le moment d'entretenir et d'embellir le vôtre!

Passage du jury le 30 juillet 2023



VILLE DE
LÉRY

CINÉMA plein air

SUPER MARIO BROS. LE FILM

Apportez vos chaises ou couvertures
Aucune inscription requise - gratuit
Cantine sur place
(argent comptant uniquement)

11 AÔUT - 19H30 À 22H00
PARC MULTIFONCTIONNEL - VILLE DE LÉRY
PLUS D'INFOS SUR LERY.CA



Épluchette de blé d'inde.

et soirée Rock & Roll!

SAMEDI 26 AÔUT 2023
DE 16 H À 21 H

AU PARC MULTIFONCTIONNEL DE LÉRY

BLÉ D'INDE ET HOT DOG GRATUIT

CONSOMMATIONS À VOS FRAIS
(EAU, LIQUEURS, BIÈRES, VIN, ECT.)

ARGENT COMPTANT UNIQUEMENT

Prestation musicale de Smokin'DeVille

VILLE DE
LÉRY

à venir...

Rallye de Vélo

POUR LES JEUNES DE 13 ANS ET MOINS & LEUR FAMILLE

- DE 10 H À 12 H
- DÉPART DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LÉRY
- TRAJET DE 5 KM

Prix de présence pour tous les participants et plusieurs autres prix à gagner!

Collations et rafraîchissements offerts aux jeunes cyclistes!



SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023



VENREDI 14 OCTOBRE 2023, DE 15H00 À 19H00.

DÉPART EN CONTINU DE 15H00 À 18H00 DEVANT L'HÔTEL DE VILLE.

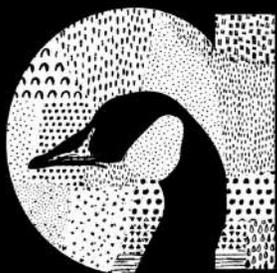
- 2 PARCOURS POSSIBLES (5 OU 2 KM)
- COURS DE ZUMBA ET DE YOGA OFFERTS.
- COLLATIONS ET BOISSONS OFFERTES.



VILLE DE
LÉRY

POUR + D'INFOS: 450-692-6861, POSTE 230 OU À AGENT@LERY.CA

RECHERCHE D'ARTISTES POUR LE SALON DES ARTS DE LÉRY 2023.



12 - 13 NOV. 2022 / 10H À 16H
ÉCOLE DE L'ARCHIPEL,
7 RUE ARLETTE-VINCTER, LÉRY

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS
ANNONCER QUE LE SALON DES ARTS
DE LÉRY AURA LIEU EN 2023!

NOUS CHERCHONS DONC DES
ARTISTES/EXPOSANTS POUR CET
ÉVÈNEMENT.

+D'INFOS SUR WWW.LERY.CA

VILLE DE
LÉRY

HALLOWEEN

Collecte de bonbons et surprises
au parc de la Presqu'île Asselin
le 31 octobre à partir de 17h00.





SOUPER EN BLANC

Le Souper en blanc 2022 était présenté le 30 juillet dernier, sur le quai municipal. Tout de blanc vêtus, les citoyens se sont regroupés sous les chapiteaux installés pour l'occasion sur l'un des endroits le plus enchanteurs de la ville afin de partager un bon repas, au son du merveilleux Carl Mayotte. L'ambiance feutrée et le doux coucher de soleil auquel nous avons eu droit lors de cette soirée a offert aux participants une soirée unique et mémorable. Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et nous espérons vous revoir l'an prochain lors de la prochaine édition de ce souper en blanc.



PROCHAIN SOUPER EN BLANC LE SAMEDI 15 JUILLET 2023

Photo sur la couverture : Jean-François Sauvé



ÉVÈNEMENTS

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

C'est encore sous un soleil radieux que les Léryverains se sont rendu au parc Multifonctionnel afin de célébrer l'épluchette de blé d'Inde annuelle.

Encore une fois, nous avons fait cette soirée sur le thème rock'n'roll, avec une prestation de l'excellent groupe Smokin DeVille. Ils ont, tout comme les années passées, offert une performance extraordinaire, contribuant à faire de cet événement un succès. Avec du maïs délicieux, de la musique entraînante, quelques activités amusantes comme les jeux gonflables ainsi que la présence de plusieurs kiosques et ateliers comme les caricatures ou la dégustation, cette journée ensoleillée fut bien amusante, pour les petits comme pour les grands.



PROCHAINE ÉPLUCHETTE LE SAMEDI 26 AOÛT 2023

Photo sur la couverture : Jean-François Sauvé



ÉVÉNEMENTS

RALLYE VÉLO

La troisième édition du rallye de vélo a regroupé plusieurs petits cyclistes et leurs parents qui ont eu beaucoup de plaisir à longer le chemin du Lac-Saint-Louis en septembre dernier. Le trajet de 10 km a su satisfaire les petites jambes de notre relève léryveraine. Alors que ces derniers ont pédalé de l'Église Notre-Dame-de-Léry jusqu'au pont du ruisseau Saint-Jean, les plus jeunes ont été invités à s'arrêter au parc de la presqu'île Asselin. C'est à cet endroit que les cyclistes ont pu manger une pomme avant de reprendre leur chemin et de retourner à l'Église où ont été tirés quatre vélos et quatre casques. Nous tenons d'ailleurs à remercier l'entreprise ALL Excavation pour leur généreux don qui nous a permis d'offrir ces si beaux prix aux jeunes.



PROCHAIN RALLYE VÉLO LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023



Photo sur la couverture : Sophie Zimmermann - Ville de Léry



ÉVÈNEMENTS



LA GRANDE MARCHÉ

Vous êtes plus de 50 marcheurs à avoir participé à la grande marche, En effet, dès 15 H, plusieurs marcheurs se sont présentés à l'hôtel de ville, où nous leurs avons remis une bouteille d'eau et un petit foulard afin de les garder au chaud. Par la suite, tous se sont regroupés afin de participer à l'activité d'échauffements avant de prendre le chemin du Lac-Saint-Louis pour réaliser leur promenade de 5 km au bord du lac. Complétant leur parcours en se rendant au parc de la presqu'île Asselin avant de revenir vers l'hôtel de ville, les marcheurs ont pu participer à une petite activité de retour au calme avant de déguster une bonne pomme. Nous tenons à remercier la plomberie Desmarais d'avoir commandité cet événement.



SALON DES ARTS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 500 visiteurs durant les deux journées de l'édition 2022 du Salon des arts de Léry! Une quarantaine d'exposants étaient au rendez-vous pour vous proposer divers œuvres et produits. Nous sommes très heureux de voir que, malgré les deux années de pandémie qui ont empêché la tenue de l'événement, le public est toujours au rendez-vous ! Nous remercions tous les participants et les visiteurs et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, à l'école de l'Archipel, pour l'édition 2023!

Prochain Salon Des Arts le 12 et 13 novembre 2023.



L'HALLOWEEN

La collecte de bonbons traditionnelle a eu lieu en 2022 et, encore une fois, la Ville était sur place dans le parc de la presqu'île Asselin pour remettre des bonbons aux jeunes Léryverains. Encore une fois, ce sont plus de 200 jeunes qui ont parcouru les rues de la Presqu'île Asselin pour récolter des bonbons. La Ville, fidèle à ses habitudes, a donné des sacs de friandises et de surprises aux enfants, en compagnie des pompiers. Nous vous donnons rendez-vous le 31 octobre prochain, toujours au parc de la presqu'île Asselin pour fêter l'Halloween ensemble!





ÉVÉNEMENTS

NOËL DES ENFANTS

La Ville de Léry a célébré Noël de manière festive et joyeuse. Les jeunes léryvérais ont été enchantés par la distribution de cadeaux par le père Noël en personne, qui a apporté la magie de la saison des fêtes. Les adultes ont pu savourer de délicieux cake-pops, beignes au sucre, chocolat chaud et café en famille. Une fée des neiges géante était présente pour animer le stationnement, ajoutant une touche de féerie à l'événement.

Le traditionnel concours de lancer du sapin a suscité l'excitation et l'esprit de compétition entre les participants. De plus, plusieurs mini-jeux ont été organisés pour divertir les enfants et leurs parents, créant une atmosphère conviviale et ludique. La fête de Noël de la Ville de Léry a permis à la communauté de se réunir, de partager des moments de joie et de créer des souvenirs inoubliables.



PROCHAIN NOËL DES ENFANTS LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

ÉVÉNEMENTS

SOIRÉE DE L'AMITIÉ

La première édition de la soirée de l'amitié de la Ville de Léry s'est avérée un franc succès. Une magnifique soirée où nous avons reçu plus de 60 jeunes âgés de 7 à 14 ans pour danser, prendre de belles photos dans notre photomaton et jouer entre amis! Avec une liste de lecture adaptée aux goûts musicaux des jeunes, des effets visuels et des divertissements variés, nous sommes persuadés que l'événement deviendra un incontournable au fil des années.



PROCHAINE SOIRÉE DE L'AMITIÉ LE SAMEDI 8 MARS 2024



Photo sur la couverture : Chloé Beaudoin-Lejour - Ville de Léry



ÉVÉNEMENTS



CHASSE AUX COCOS

C'est dans le plus grand des plaisirs que les enfants de la Ville de Léry sont partis à la recherche des œufs de Pâques laissés par le lapin de Pâques le samedi 8 avril dernier.

Dès 10h, les enfants ont sillonné le parc Georges-Rufiange pour amasser six cocos de couleurs différentes, ce qui les amenait à se rendre à des endroits déterminés pour relever de petits défis et, ainsi, récolter quelques friandises.

Le plaisir était définitivement au rendez-vous!



JOURNÉE DE LA TERRE

Cette année, la Ville de Léry a organisé une journée de la Terre à l'hôtel de ville. L'événement comprenait une variété d'activités engageantes pour les participants. Les enfants ont pu exprimer leur créativité en réalisant des bricolages à partir de matériaux recyclés, tandis que les adultes ont pu bénéficier d'un atelier d'initiation à l'agriculture urbaine. Une conférence inspirante sur la réduction des déchets a également été proposée, sensibilisant les participants à l'importance de prendre soin de notre environnement. De plus, un atelier de fabrication de produits ménagers écologiques a été organisé, mettant en avant la réduction de l'utilisation de produits toxiques.

Les citoyens ont eu l'occasion de découvrir les étangs aérés, un écosystème précieux pour la ville.

Une collecte de recyclage et une collecte pour l'écocentre ont permis aux habitants de contribuer activement à la préservation de l'environnement. Enfin, la sensibilisation et l'information étaient au cœur de cette journée, donnant à chacun les moyens de devenir des acteurs du changement durable. La journée de la Terre organisée par la Ville de Léry a été un succès, renforçant l'engagement de la communauté envers la protection de notre planète. Celle-ci sera de retour en avril 2024!



ÉVÉNEMENTS

FÊTE DE LA FAMILLE

La Ville de Léry a récemment organisé le retour tant attendu de la Fête de la famille 2023. Plus de 600 visiteurs ont participé à cet événement inoubliable qui proposait une variété d'activités, notamment des jeux gonflables, des jeux en bois, un spectacle de marionnettes, du maquillage pour enfants et des tours de poneys.

Des kiosques de pop-corn, hot dogs, barbe à papa et limonade ont également été mis à disposition gratuitement. Un grand merci au Club Optimiste et à leurs bénévoles pour avoir préparé plus de 800 hot dogs. Cette journée a été une véritable célébration des liens familiaux, remplie de rires, de divertissement et de moments précieux partagés entre les familles de la région.



Krystal
Merci à tous pour la merveilleuse organisation! 🥰💜👉 Ce fut une extrêmement belle journée, les 2 personnes qui m'accompagnaient m'en parle encore! C'était une belle expérience et les activités étaient stimulantes et originales!



FÊTE DE LA PÊCHE

FÊTE DE LA PÊCHE

C'est samedi le 3 juin dernier qu'a eu lieu le tournoi de pêche des jeunes de la Ville de Léry. Ce sont près de 40 jeunes qui se sont présentés au petit matin pour mettre leur ligne à l'eau.

LES PÊCHEURS GAGNANTS SONT :

LE PLUS GRAND NOMBRE DE PRISES :

Théo Boivin : 7 poissons - mention spéciale pour sa carpe de 22po
Mathis Lefrançois : 5 poissons, dont un barbu de 22po
Juliette Lejour-Campeau : 2 barbottes de 13po

LES POISSONS LES PLUS LONGS :

Emile Daigneault : Esturgeons 35 po, anguilles de 30 po
Joey Lanteigne : Achigan de 14 po 1/2
Sofia Duschene : Barbotte de 13 po 1/2

Nous avons été grandement impressionnés par la participation des jeunes familles et surtout par les jeunes qui ont pêché ou touché leur premier poisson ou réalisé eux-mêmes de très belles remises à l'eau! Nous espérons que vous vous êtes tous bien amusés.

Nous remercions les équipes de [Gars D'lac](#) et [Tryptour Fishing](#) qui étaient présent afin d'enseigner les rudiments de la pêche aux jeunes Léryverains.



Photo sur la couverture : Liliane Pronovot



ENVIRONNEMENT

UN NOUVEAU RÉFLEXE ÉCOLOGIQUE À ADOPTER!

Un nouveau bac à recyclage pour les attaches de sacs à pain, les stylos et feutres usagés et les capsules de canettes est maintenant installé à l'hôtel de ville, tout près des bornes électriques, sur la cabane à patins. Nous vous invitons à adopter le réflexe de recycler ces types de déchets, afin de faire un pas de plus vers un mode de vie plus écologique.



PAS DE BAC, PAS DE SACS!

N'oubliez pas! Le bac brun doit être obligatoirement placé à côté de vos sacs de feuilles pour que ceux-ci soient ramassés.

Trucs et astuces pour Brutus, pour réduire les nuisances pendant l'été
Pour garder vos bacs propres et éviter les odeurs

1. Déposez du papier journal ou du carton dans le fond de votre bac pour absorber les liquides.
2. Participez le plus fréquemment possible aux collectes.
3. Évitez de mettre des liquides.
4. Rincez régulièrement vos bacs avec un peu d'eau et récupérez cette eau de nettoyage pour arroser votre jardin. Elle est riche en minéraux!
5. Laissez les restes de viande et autres matières odorantes au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
6. Entrez votre bac brun à l'ombre si possible.



POUR ÉLOIGNER LES ANIMAUX ET LES INSECTES

1. Emballez les résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac en papier.
2. Appliquez un peu d'onguent contre la toux sur le couvercle et autour des trous d'aération du bac pour éloigner les petits animaux.
3. Saupoudrez du sel, du bicarbonate de soude ou aspergez du vinaigre si vous apercevez des insectes.

N'oubliez pas de faire vider votre bac brun avant de partir en vacances!

Consultez le roussillon.ca/bacbrun pour en apprendre davantage.

UTILISATION DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE

La Ville de Léry est fière d'annoncer que l'utilisation de vaisselle réutilisable fournie par la MRC a fait économiser plus de 1 000 couverts jetables à l'été 2022.

La Ville de Léry a été l'une des nombreuses villes de la région à bénéficier de la mise à disposition de vaisselle réutilisable par la MRC. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à réduire la quantité de déchets produits par les municipalités du territoire.

Avec cette vaisselle réutilisable, la Ville de Léry contribue non seulement à la préservation de l'environnement en évitant la production de déchets jetables, mais elle réalise également des économies en évitant l'achat de couverts jetables.

La Ville de Léry invite les autres villes de la MRC à suivre son exemple en optant pour des solutions durables et écologiques dans leurs pratiques quotidiennes. Elle encourage également la population à adopter des gestes écoresponsables pour protéger l'environnement et préserver notre planète pour les générations futures.

Nous comptons poursuivre cette initiative en 2023. Nous avons d'ailleurs déjà réservé la vaisselle réutilisable pour nos événements estivaux.

RECYCLAGE - ÇA VA OÙ?

- Hôtel de ville (arrière)**: ÉLECTRONIQUES, JOUETS, VÊTEMENTS
- Hôtel de ville (entrée)**: BATTERIES
- Collecte Bureau en gros**: CARTOUCHES D'ENCRE
- Hôtel de ville - espace vert (à droite)**: GOUTILLES DE CANETTES, ATTACHES À PAIN, STYLOS ET FEUTRES VIDES
- Collecte volumineux (chez vous, un mercredi sur deux)**: MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION, PNEUS (SANS JANTES), PEINTURES, DÉCHETS DANGEREUX, VOLUMINEUX
- Collecte écocentre**: MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION, PNEUS (SANS JANTES), PEINTURES, DÉCHETS DANGEREUX, VOLUMINEUX
- Centre (clé disponible à l'hôtel de ville)**: FEUILLES, FLEURS, DÉCHETS DE JARDINS

VILLE DE LÉRY
VOUS REMERCIE!



BON À SAVOIR

RETOUR DE LA COLLECTE DE BRUTUS CHAQUE SEMAINE

La collecte des matières organiques s'effectue chaque semaine jusqu'au 4 décembre 2023.

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts?

N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun! Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (seulement) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!

ABRIS TEMPORAIRES (ABRIS HIVERNAUX POUR VOITURES)

Nous vous rappelons que les abris temporaires (abris hivernaux pour voiture) ne sont plus autorisés depuis le 15 avril.

LUMIÈRES DE RUES

Si vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au 450 692-6861, poste 208. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ quatre à cinq fois par année.

SERVICE DE COLLECTE DES BRANCHES

Les branches sont ramassées deux fois par mois : le 1er et le 3e mardi du mois. La collecte des branches a commencé le 3 mai et se poursuivra jusqu'au 19 septembre 2023. Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans les rues publiques pendant les collectes. Notez que la collecte peut s'échelonner sur plusieurs jours, selon la quantité de branches à ramasser.

Procédure à suivre :

1. Déposez les branches en bordure de la rue LA VEILLE DE LA COLLECTE;
2. Placez le tronc des branches (maximum 2" de diamètre) face à la rue publique;
3. Assurez-vous que les branches sont dégarnies de ficelle ou autre.

Ce qui est refusé :

4. Les branches garnies de feuilles ou de gazon;
 1. Les branches qui sont attachées;
 2. Les branches d'un arbre qui a été abattu par un émondeur : le propriétaire qui a obtenu un permis d'abattage est responsable de la disposition de ses branches.

VENTES DE GARAGE

La prochaine fin de semaine de ventes de garage aura lieu les 2, 3 et 4 septembre 2023.

En cas de pluie, ou autre incident exceptionnel, la tenue des ventes de garage sans frais pourra être reportée à la fin de semaine suivante.

Si vous organisez une vente de garage en dehors de ces dates, il est nécessaire d'obtenir un permis (20\$/ jour).

Pour plus d'information, informez-vous en téléphonant au 450 692-6861, poste 208.

POLITIQUE POUR LE REMBOURSEMENT DES SERVICES DE LOISIRS

La politique de remboursement pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de la Ville de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. La Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 200 \$ par enfant, par année civile. Une demande de remboursement rétroactif ne peut être effectuée que pour une année (calendrier) antérieure.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 450 692-6861, poste 208.

LES FRAIS DE BIBLIOTHÈQUE SONT REMBOURSÉS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Si vous êtes un résident de la Ville de Léry âgé de 55 ans et plus et utilisez les services d'une bibliothèque, vous êtes admissible à un remboursement des frais d'inscription jusqu'à un montant de 65 \$ par année. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.



RÈGLEMENT SUR LES CHIENS

La Ville de Léry exige que tous les chiens soient enregistrés. Les propriétaires de chiens doivent donc se procurer une licence qui sera valide pour la durée de vie de l'animal, au coût de 5 \$. Vous pouvez obtenir la licence à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Rappelez-vous :

1. Il est interdit de garder plus de 2 chiens sur un terrain ou dans un logement;
2. Il est interdit de laisser aboyer un chien;
3. Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades;
4. Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans les rues.

Lorsque vous faites une promenade avec votre chien, n'oubliez pas d'utiliser les poubelles spéciales pour disposer de ses matières fécales.

CONTRÔLEUR ANIMALIER

La SPCA Refuge Monani-Mo agit à titre de contrôleur animalier sur le territoire. Si vous avez des questions ou des plaintes relatives aux animaux sauvages ou domestiques, nous vous invitons à contacter directement le refuge au 514 443-2487 ou au 450 302-3415. Vous pouvez également consulter leur site Web au spcamonanimmo.com.

Photo sur la couverture : Luc Faubert



BON À SAVOIR

PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Nous vous rappelons qu'un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire pour effectuer les travaux suivants :

- Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal;
- Démolition d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Réparations (toiture, changement de portes et de fenêtres, etc.);
- Balcon, galerie, perron, patio, véranda;
- Garage isolé, attenant, incorporé;
- Remise;
- Clôture et muret;
- Remblai et déblai;
- Piscine creusée, hors terre, démontable;
- Abattage d'arbres;
- Installation sanitaire;
- Ouvrage de captage des eaux;
- Lotissement;
- Quai.



La liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas exhaustive. Veuillez vous assurer que le projet que vous désirez entreprendre ne nécessite pas d'autorisation avant de commencer les travaux. Vous pouvez vous référer au Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454 disponible sur le site Internet de la Ville ou vous renseigner auprès du Service de l'urbanisme.

Pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, il est très important de remplir et signer le formulaire de demande de permis adéquat, selon le type de travaux que vous désirez entreprendre. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site Web de la Ville au www.lery.ca. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@lery.ca. Toutes les informations et tous les documents demandés dans ce formulaire sont essentiels pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Veuillez prévoir un délai minimal de 30 jours pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. De plus, avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme, certains types de travaux peuvent nécessiter un délai supplémentaire avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation. Par exemple, en vertu du Règlement de PIIA numéro 2016-455, les travaux de rénovation ou de construction neuve exécutés sur les propriétés situées dans certains secteurs de la Ville doivent faire l'objet d'une analyse effectuée par le Comité consultatif d'urbanisme et doivent être approuvés par le Conseil municipal.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature. Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel à urbanisme@lery.ca ou par téléphone au : 450 692-6861, poste 202.

DU NOUVEAU POUR LES RIVES

Si vous devez faire des travaux sur les rives, sur le littoral du lac Saint-Louis ou en plaine inondable, il est important de vérifier auprès du Service de l'urbanisme quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. Les normes applicables sont celles de la nouvelle réglementation gouvernementale d'application municipale concernant les milieux hydriques et humides.

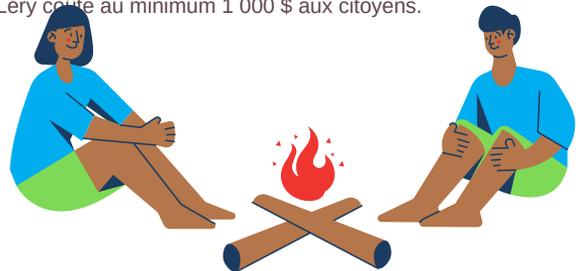
Soyez avisée du **Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral** avant de regarder le règlement de zonage de la ville. Pour obtenir plus d'informations sur ce décret établi, renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Léry.

FEUX À CIEL OUVERT

Selon le règlement numéro 2007-390, il est interdit, en tout temps et sur tout le territoire de la municipalité, de brûler du bois traité ou recouvert de peinture, de teinture, etc., des herbes, des feuilles mortes, des ordures ménagères, des pneus, des bardeaux d'asphalte, des produits formés ou contaminés par le goudron, les plastiques, la colle, le caoutchouc, les solvants ou tout autre produit polluant.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, s'il s'agit d'une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale.

Pensez-y avant d'appeler le service 911 pour vous plaindre d'un feu à ciel ouvert qui, en réalité, n'est pas nuisible. Une intervention des pompiers de la Ville de Léry coûte au minimum 1 000 \$ aux citoyens.



PANNES DE COURANT

Si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité, vous devez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1 800-790-2424. Lors de l'appel, ils vous informeront du délai approximatif avant le rétablissement du service. Il est inutile de téléphoner à l'hôtel de ville, car nous ne sommes pas au courant des délais ou des raisons concernant les pannes de courant. Pour plus d'informations, consultez le site Web d'Hydro-Québec au www.hydroquebec.com.



BON À SAVOIR

LIGNE INFO CONFIDENTIELLE

La police aimerait vous rappeler que le système de messagerie vocale confidentielle vous permet de signaler une situation que vous croyez être suspecte, mais ne nécessite pas une intervention. Si vous avez des informations qui pourraient aider la police dans une enquête, s'il vous plaît, transmettez les détails sur la ligne info confidentielle au 450 698-3229 ou par courriel au ic@police.chateauguay.ca.

L'EAU POTABLE

L'eau potable que vous consommez provient d'un puits privé artésien? Savez-vous que durant la fonte des neiges ou lors de pluies abondantes, l'eau souterraine est davantage vulnérable à la contamination? En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site de la direction de santé publique de la Montérégie au www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles.

ÉCOCENTRE BEAUHARNOIS

50, chemin des Hauts-Fourneaux
450-225-0650

<http://ville.beauharnois.qc.ca/ecocentre/>

HORAIRE

Jeu. : 8 h à 15 h 45

Vend. : 8 h à 15 h 45

Samedi : 8 h à 15 h 45

Une collecte est organisée le lundi 22 avril 2024 (journée de la Terre) à l'hôtel de ville (stationnement), pour vous éviter tout déplacement et tout frais.

RECYCLAGE

Piles usagées – Vous pouvez disposer de vos piles usagées en les déposant dans les boîtes de collectes spéciales situées à l'extérieur, devant la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

Produits électroniques - Vous pouvez disposer de vos produits électroniques en les déposant à côté du conteneur situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Dons de vêtements – Vous pouvez disposer de vos dons de vêtements en les déposant dans le bac prévu à cet effet, situé à l'arrière de l'hôtel de ville.



L'ÉTÉ S'EN VIENT : VÉRIFIEZ VOTRE POMPE!

1. Vérifiez le flotteur

• Versez de l'eau dans le puisard pour actionner la pompe.

• Si le flotteur monte avec l'eau et que la pompe s'active puis s'arrête lorsque l'eau s'est retirée, la pompe fonctionne bien.

2. Nettoyez le puisard

• Enlevez tout objet dans le puisard et nettoyez le tamis qui couvre la prise d'eau de la pompe.

3. Testez le clapet antiretour

• Si l'eau retourne dans le puisard lorsque la pompe s'arrête, pensez à remplacer le clapet antiretour.

4. Nettoyage de la pompe

• Débranchez la pompe avant de la manipuler.

• Enlevez la pompe et nettoyez-la entièrement.

5. Vérifiez l'électricité

• Assurez-vous que la pompe soit branchée correctement.



***** RAPPEL : Il est interdit de déverser les eaux souterraines et les eaux pluviales dans la canalisation municipale d'égout sanitaire*****



CONSEILS UTILES

Assurez-vous que le tuyau de vidange rejette l'eau loin des fondations (min. 6 pieds).

• Une pompe de capacité insuffisante ou un puisard qui n'est pas suffisamment profond peut causer des inondations au sous-sol.

• La durée de vie d'une pompe est d'environ 10 ans. Prévoyez une pompe de rechange en cas d'urgence.

Photo sur la couverture : Linda Cormier



BON À SAVOIR

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Avec le retour de la saison estivale vient souvent le grand ménage du cabanon et du garage. Chaque année, des incidents parfois graves se produisent lorsque des RDD, comme le chlore, sont jetés. Tout ne va pas aux ordures! Il est INTERDIT de jeter les RDD à la poubelle.

Quoi faire avec vos RDD?

[Roussillon.ca/RDD](http://roussillon.ca/RDD)

AUTRES MATIÈRES INTERDITES À LA COLLECTE DE DÉCHETS

Vous vous demandez quoi faire de vos cartouches d'encre, de vos bouchons de liège, de vos vêtements à donner ou de votre vieux matelas? Consultez le Répertoire des récupérateurs sur roussillon.ca/recuperateurs pour connaître les lieux de dépôt de ces matières. Pour les attaches à pain, les goupilles de canettes et les vieux feutres et stylos, pensez à notre nouveau bac de collecte à l'hôtel de ville!

Les bonnes pratiques pour les collectes, particulièrement dans les secteurs de grands vents

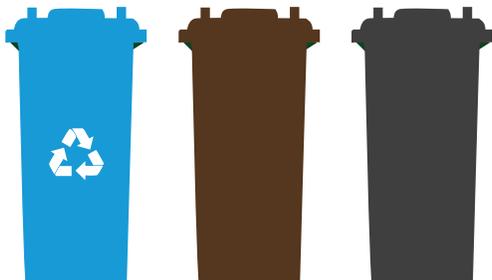
- Regroupez les différentes matières, une bonne solution pour éviter qu'elles ne partent au vent :
- Rassemblez les sacs de plastique dans un seul sac
- Rassemblez les papiers dans une boîte, comme une boîte de céréales
- Positionnez, si possible, le bac en bordure de rue seulement le matin de la collecte, avant 7 h, afin d'éviter qu'il ne se renverse pendant la nuit.

BIEN POSITIONNER VOS BACS

Positionnez vos bacs dans votre stationnement près de la rue, les roues vers votre domicile.

Le trottoir, la piste cyclable et la rue doivent être libres d'accès!

Conservez un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour de votre bac.

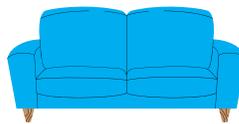


VOUS DÉMÉNAGEZ?

1. Laissez vos bacs bleu et brun à votre ancienne résidence. Ceux-ci appartiennent à la municipalité.
2. Profitez de la collecte spéciale de carton au début juillet ou vérifiez auprès de votre écocentre municipal pour disposer de vos surplus.
3. Disposez de vos volumineux de la bonne façon!

COLLECTES DES DÉCHETS ET DES VOLUMINEUX

Vous pouvez déposer vos meubles et objets plus volumineux qui n'entrent pas dans le bac en tout temps le jour des collectes des déchets et des volumineux.



POUR QU'ILS SOIENT RAMASSÉS :

-Sortez-les avant 7 h le matin des collectes. À la Ville de Léry, il est permis de les déposer à compter de 18h la veille de la collecte.

-Les collectes des déchets et des volumineux se déroulent entre 7 h et 19 h.

-Placez-les en bordure de rue pour qu'ils soient facilement accessibles, sans aucune voiture stationnée devant.

-Disposez-les l'un à côté de l'autre en respectant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux.

-Les volumineux doivent être facilement manipulés par deux personnes et doivent être libres de clous, de vis et de bouts tranchants afin de rendre leur manipulation sécuritaire pour les éboueurs.

Pour en savoir plus sur les volumineux acceptés : roussillon.ca/volumineux.

VOS VOLUMINEUX SONT ENCORE EN BON ÉTAT?

Consultez le Répertoire des récupérateurs à roussillon.ca/recuperateurs pour connaître les lieux où vous pourrez en disposer.

COLLECTE SPÉCIALE DE SURPLUS DE CARTON LE VENDREDI 7 JUILLET 2023

Placez le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu.

Carton non souillé seulement

- Retirez les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Défaites les boîtes et empilez-les à plat ou regroupez-les dans une boîte
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Dimension maximale des cartons : 1 m3
- La pile de carton doit pouvoir être soulevée par une seule personne

Placez vos surplus de carton avant 7 h le matin de la collecte!



MRC DE ROUSSILLON

Mois de l'archéologie
Août

Expérimenter
Découvrir
S'amuser

TOUTE LA PROGRAMMATION
ARCHEOROUSSILLON.CA

Musée d'archéologie de Roussillon

ARCHÉOCAMP Inscrivez vos jeunes aventuriers

Musée d'archéologie de Roussillon

COLLECTE SPÉCIALE
Surplus de carton

VENDREDI 7 JUILLET

Info@collectes.ca

MRC DE ROUSSILLON

Où ça va ?

Info@collectes.ca

MATIÈRES DANGEREUSES

Pour tout savoir sur vos matières résiduelles ou pour

Signaler un problème

Info@collectes.ca

MRC DE ROUSSILLON

514 928-5227



La Ville de Léry tient à exprimer sa profonde gratitude et reconnaissance envers tous les bénévoles dévoués qui consacrent leur temps et leurs efforts à soutenir notre communauté. Votre engagement inébranlable et votre générosité sans faille font toute la différence dans la réalisation de nos événements. Votre contribution inestimable est véritablement appréciée et ne passera jamais inaperçue.

Pour devenir bénévoles, appeler au 450-692-6861 poste 230.

Merci!

DIANE ET JEAN-GUY GENDRON CLAIRE GOUGEON NICOLE ET JEAN-GUY FRENETTE NORMAND ET CLAUDETTE GASCON SYLVIE THIBODEAU RONALD SÉGUIN JOCELYNE SCHMIDT SYLVIE DESROCHERS ET ALAIN MAILHOT SYLVIE-ANNE BÉGIN LOUIS-MARIE MONTPETIT MARILOU NADEAU ISABELLE TANGUAY ANGÈLE DAoust NICOLE JUTRAS CHANTAL BOULANGER NADIA CORSSO AUDREY LADRIE MICHEL ET ÉMILIE GENDRON ÉRIC MARCHAND MATHIEU CREVIER-MORIN MATHIEU LAMBERT MICHAEL PASCAL GABRIEL VILLEMURE-HOUDE MARTIN MONTPETIT TRISTANT VILLEMURE-HOUDE DANIEL GRAVEL LUC CUILLETRIER STÉPHANE DESHAIES PATRICK NAREAU FÉLIX FANTOUDIS-CÔTÉ LUDOVIC LAVOIE ANNE-MARIE BOULANGER ANDRÉ ET GHISLAINE CAMPEAU SANDRA LONGTIN ET JEAN-FRANCOIS VINCENT SERGE LONGTIN ET SYLVIE BOUGIE JEAN-FRANCOIS BEAULIEU ET SOPHIE DUBOIS ALEXANDRE LAMBERT ET MÉLANIE DANIS MARC DESMARAIS ET KARINE BOURELLE JEAN-FRANCOIS SAUVÉ CAROLINE DEGUIRE ANTOINE LAM DUCAP MARIE-EVE BRASSEUR ET CARLOS RUIZ CAROLE BOUCHARD MARIE-HELENE FORGET FREDERIC CAMPEAU SANDRA LONGTIN JEAN-FRANCOIS VINCENT GABRIEL ALLARD MARILYNE PELLERIN KASSIA PITRE VÉRONIQUE GOULET BENOIT BARBEAU VÉRONIQUE LANGEVIN GABRIEL DALLAIRE ANNE-MARIE LANGELIER PATRICK PROVOST DANIEL ALLARD MARIO DESCHAMPS MARILYNE PELLERIN MARC-ANDRÉ ROY ET SABRINA BOUCHER PAULINE SHANKS SYLVIE SAUVÉ QINETTE BARBEAU DIANE ET JEAN-GUY GENDRON CLAIRE GOUGEON NICOLE ET JEAN-GUY FRENETTE NORMAND ET CLAUDETTE GASCON SYLVIE THIBODEAU RONALD SÉGUIN JOCELYNE SCHMIDT SYLVIE DESROCHERS ET ALAIN MAILHOT SYLVIE-ANNE BÉGIN LOUIS-MARIE MONTPETIT MARILOU NADEAU ISABELLE TANGUAY ANGÈLE DAoust NICOLE JUTRAS CHANTAL BOULANGER NADIA CORSSO AUDREY LADRIE MICHEL ET ÉMILIE GENDRON ÉRIC MARCHAND MATHIEU CREVIER-MORIN MATHIEU LAMBERT MICHAEL PASCAL GABRIEL VILLEMURE-HOUDE MARTIN MONTPETIT TRISTANT VILLEMURE-HOUDE DANIEL GRAVEL LUC CUILLETRIER STÉPHANE DESHAIES PATRICK NAREAU FÉLIX FANTOUDIS-CÔTÉ LUDOVIC LAVOIE ANNE-MARIE BOULANGER ANDRÉ ET GHISLAINE CAMPEAU SANDRA LONGTIN ET JEAN-FRANCOIS VINCENT SERGE LONGTIN ET SYLVIE BOUGIE JEAN-FRANCOIS BEAULIEU ET SOPHIE DUBOIS ALEXANDRE LAMBERT ET MÉLANIE DANIS MARC DESMARAIS ET KARINE BOURELLE JEAN-FRANCOIS SAUVÉ CAROLINE DEGUIRE ANTOINE LAM DUCAP MARIE-EVE BRASSEUR ET CARLOS RUIZ CAROLE BOUCHARD MARIE-HELENE FORGET FREDERIC CAMPEAU SANDRA LONGTIN JEAN-FRANCOIS VINCENT GABRIEL ALLARD MARILYNE PELLERIN KASSIA PITRE VÉRONIQUE GOULET BENOIT BARBEAU VÉRONIQUE LANGEVIN GABRIEL DALLAIRE ANNE-MARIE LANGELIER PATRICK PROVOST DANIEL ALLARD MARIO DESCHAMPS MARILYNE PELLERIN MARC-ANDRÉ ROY ET SABRINA BOUCHER PAULINE SHANKS SYLVIE SAUVÉ QINETTE BARBEAU





www.lery.ca



© Photographie: Derek Spagnola